

AVIS DES SOCIETES

Attijari Bank 24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord 1080 Tunis

Attijari bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2023

(Mt. en milliers de dinars)

	<u>Du</u> 01/10/2023 <u>au</u> 31/12/2023	<u>Du</u> 01/10/2023 <u>au</u> 31/12/2022	<u>Au</u> 31/12/2023	<u>Au</u> 31/12/2022	<u>Var</u> <u>décembre</u> <u>2023-22</u> <u>(en</u> <u>Montant)</u>	<u>Var</u> <u>décembre</u> <u>2023-22</u> <u>(en %)</u>
1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	278 014	238 982	1 066 767	905 149	161 618	17,86%
Intérêts et revenus assimilés	198 146	167 100	744 082	605 829	138 253	22,82%
Commissions (en produits)	37 614	34 666	147 249	137 322	9 927	7,23%
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières*	13 011	17 559	66 767	82 725	-15 958	-19,29%
Revenus du portefeuille d'investissement *	29 243	19 657	108 669	79 273	29 396	37,08%
2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	110 301	88 003	415 223	329 851	85 372	25,88%
Intérêts encourus et charges assimilées	105 233	85 475	397 383	317 267	80 116	25,25%
Commissions encourues	5 068	2 528	17 840	12 584	5 256	41,77%
3) PRODUIT NET BANCAIRE	167 713	150 979	651 544	575 298	76 246	13,25%
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 279	2 129	10 617	9 895	722	7,30%
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	78 015	75 563	310 447	282 115	28 332	10,04%
Frais de personnel	51 986	52 546	212 615	193 033	19 582	10,14%
Charges générales d'exploitation	21 295	19 500	79 200	73 357	5 843	7,97%
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE			1 610 321	1 379 600	230 721	16,72%
Portefeuille Titres Commercial			20 962	187 289	-166 327	-88,81%
Portefeuille Titres d'Investissement			1 589 359	1 192 311	397 048	33,30%
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE *			7 022 156	6 706 700	315 456	4,70%
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :			10 045 750	9 345 157	700 593	7,50%
Dépôts à vue*			4 582 073	4 301 100	280 973	6,53%
Comptes d'épargne			3 334 983	3 053 431	281 552	9,22%
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES			99 808	114 182	-14 374	-12,59%
10) CAPITAUX PROPRES **			846 568	774 145	72 423	9,36%

* : Les chiffres de décembre 2022 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

** : Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période ni celui de l'exercice précédent.

V BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés au 31 décembre 2023 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins-values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille-titres commercial et les titres de participation sous la rubrique portefeuille-titres d'investissement.

Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2023 sont déduits du résultat.

Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2023 sont rajoutées au résultat.

II/ LES FAITS MARQUANTS

- Les dépôts de la clientèle ont progressé de 7,50% par rapport au 31 décembre 2022 principalement au titre de la collecte en dépôts à vue et en comptes d'épargne qui ont évolué respectivement de 6,53% et 9,22%.
- Les encours de crédit ont augmenté de 4,70% par rapport au 31 décembre 2022 pour s'établir à 7 022,2 millions de dinars au 31 décembre 2023.
- Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 17,86% par rapport au 31 décembre 2022 pour s'établir à 1 066,8 millions de dinars au 31 décembre 2023.
- Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 25,88% par rapport au 31 décembre 2022 pour s'établir à 415,2 millions de dinars au 31 décembre 2023.
- Le Produit Net Bancaire s'est situé à 651,5 millions de dinars s'inscrivant en hausse de 13,25% par rapport au 31 décembre 2022.
- Les charges opératoires ont enregistré une progression de 10,04% par rapport au 31 décembre 2022 pour s'établir à 310,4 millions de dinars au 31 décembre 2023.
- **Augmentation du capital social**
- L'augmentation en numéraire du capital social de la banque, réservée intégralement à son personnel actif et permanent et à celui de ses filiales, de 6 290 015 dinars, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28/11/2023 et ouverte à la souscription le 19/12/2023, conformément au prospectus abrégé d'émission visé par le CMF en date du 05/12/2023 sous le N° 23-1112, a été réalisée par l'émission de 1 258 003 actions nouvelles au prix d'émission de 39,100 dinars chacune, soit 5 dinars de valeur nominale majorée d'une prime d'émission de 34,100 dinars.
- Le capital social d'Attijari bank est ainsi porté de 203 709 985 dinars à 210 000 000 dinars divisé en 42 000 000 actions nominatives de nominal 5 dinars chacune.
- **Ancrage de la démarche RSE en interne**
- Dans la continuité de la politique RSE de la banque, un quatrième atelier au sein du siège social a été organisé. Ce workshop a été spécifiquement conçu en collaboration avec les relais métiers, visant à favoriser les échanges et à définir un plan d'actions commun et convergeant avec les enjeux prioritaires de la feuille de route de la banque.
- **Lancement d'un nouveau site web**
- Attijari bank a repensé sa vitrine digitale pour offrir une meilleure expérience à ses utilisateurs et en faire un nouvel espace moderne, interactif et innovant. L'objectif est d'offrir aux visiteurs une expérience « user-centric » en adoptant les nouveaux codes digitaux.
- Il s'agit d'une plateforme ergonomique, évolutive, intuitive et sécurisée. Conçue spécifiquement pour chaque public, elle offre une approche éditoriale qui met en valeur les différentes lignes de métiers de la banque, dans le but de bien informer et orienter les clients et les partenaires.
- **Carte Scholarship**
- A l'occasion de l'ouverture des inscriptions dans les universités étrangères pour l'année scolaire 2023/2024, la banque a lancé la « Carte Scholarship ». Cette nouvelle carte vient étoffer les produits commercialisés qui ciblent les « Jeunes », comme le crédit Études et le Transfert de Scolarité.